

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 6-7

Artikel: Un bénévole au quotidien
Autor: Kennel, Karl
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CRS

sièges de Mme Josiane Antille et de M. Gottfried Hoby devaient être repoussés. Les trois nouveaux élus sont Mme Anne Ormond-Ronca, présidente de la section de Morges-Aubonne, M. Hans-Jörg Huber, conseiller aux Etats d'Argovie et M. Paul Gerster, président de la section de Soleure. M. Peter Klingger et Mme Elisabeth Kopp ont été pour leur part réélus. En la personne de M. H.-J. Huber repris pour la première fois au sein des instances de la Croix-Rouge un député de l'Assemblée fédérale en exercice, M. Philippe Grand d'Hautville, directeur de la section de Genève n'a pas été élu, et ceci malgré le fait que les sections de Suisse romande avaient laissé entendre qu'en apportant leur soutien à la candidature Kennel elles renonçaient à présenter un candidat à la présidence mais qu'elles attendaient en compensation un troisième siège au sein du Comité central.

Enfin, 11 représentants des membres corporatifs et 29 autres membres ont été élus au Conseil de direction.

Outre M. Hans Hürfmann, ancien Conseiller fédéral et membre du Conseil de direction, MM. Gottfried Hoby et Paul Cottier, ont été nommés membres d'honneur de la CRS, l'un en reconnaissance de son action en faveur du Service de transfusion de sang et l'autre comme président pendant de longues années de la Commission de la formation professionnelle.

Mme Elisabeth Stalder-Suter, ancienne présidente de la section de Bâle-Ville et M. Hans Brun, président de la section de Berne-Emmental, tous deux membres pendant de longues années du Conseil de direction de la CRS, ont reçu la médaille de la Croix-Rouge.

Une atmosphère amicale

La 103ème Assemblée des délégués de la CRS, bénéficiant de l'accueil attentionné de la section-hôte, s'est déroulée dans une atmosphère amicale et détendue. Dans son allocution de bienvenue, M. Philipp Basci, président de la section, a brièvement rappelé aux 355 délégués présents et aux invités l'histoire de sa section qui fête cette année son centenaire. Le président du

Conseil d'Etat, M. Remo Gysin, a évoqué dans son allocution la mémoire du Bâlois Carl Bohny, Médecin-chef de la Croix-Rouge de 1914 à 1918, puis président de la Croix-Rouge suisse jusqu'en 1928 et a rappelé l'activité de la Croix-Rouge pendant la Deuxième Guerre mondiale. «Nous avons en quelque sorte grandi avec la Croix-Rouge», a-t-il déclaré. Le vice-président du CICR, M. Maurice Aubert, a remercié au nom de l'institution de l'Avenue de la Paix M. Kurt Bolliger pour son activité au niveau international. Après l'élection de M. Karl Kennel, M. Karl Stettler, président de la commune de Root, où M. Kennel est domicilié, a apporté une touche très fédéraliste dans l'assemblée par son discours de félicitations où se mêlaient la joie et la fierté.

En conclusion de cette Assemblée des délégués et avec quelque retard dû au fait que le décompte des bulletins de vote avait dû être repoussé, la section de Bâle-Ville et ses membres ont invité l'assistance à se joindre aux festivités de la commémoration des 100 ans de la section de Bâle, qui se sont déroulées dans le foyer du Palais des Congrès.

A l'invitation de la section de Genève, et à l'occasion du 125ème anniversaire de la première assemblée de cette section, l'Assemblée des délégués 1989 de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Genève. □

Karl Kennel rend hommage au président sortant Kurt Bolliger

Un bénévole au quotidien

Aussi bien dans les affaires nationales qu'internationales, Kurt Bolliger fut un homme pleinement engagé pour la défense d'un certain idéal de la Croix-Rouge. Ses relations multiples témoignent de son indéfectible conviction pour le mouvement et de son inépuisable énergie. L'hommage du nouveau président à son prédécesseur.

Par Karl Kennel

Le 30 juin 1988, Kurt Bolliger a quitté sa fonction de président de la CRS après avoir occupé ce poste durant six ans. Depuis 1985, j'ai eu le plaisir, en ma qualité de membre du Comité central, de suivre son travail de très près. Sa personnalité restera gravée dans ma mémoire en raison de trois qualités qui ont caractérisé son engagement au service de la Croix-Rouge suisse.

Appliquer soi-même les principes de la Croix-Rouge

Lors de la dernière conférence de presse annuelle de la CRS, Kurt Bolliger a évoqué la crise du bénévolat. Lui-même

n'a pas connu cette crise au cours de son engagement, en effet, remplir les exigences du bénévolat, l'un des sept principes de la Croix-Rouge, constituait pour lui un devoir primordial. Il était un président qui se donnait à 150%, volontairement et bénévolement. Nous nous sommes souvent demandés où il trouvait le temps et l'énergie nécessaires pour assumer parallèlement, avec la même facilité et bénévolement aussi, la charge de président de commune de Bolligen, d'autant plus que ce village a été très gravement touché par plusieurs intempéries. Kurt Bolliger entrera dans les annales de la CRS pour avoir vécu son bénévolat jusqu'au bout.

Lutter pour les principes de la Croix-Rouge

En 1986, Kurt Bolliger a présidé la Conférence internationale de la Croix-Rouge. Cet événement a débuté par un incident reposant sur des motifs politiques: les Etats africain, en infraction aux deux principes de la Croix-Rouge que sont la neutralité et l'impartialité, ont exigé l'exclusion de la représentation gouvernementale sud-africaine. Kurt Bolliger a tout mis en œuvre pour empêcher cette violation des principes de la Croix-Rouge. Cependant, nombreux sont ceux qui n'ont pas compris ce combat loyal pour défendre les principes de la Croix-Rouge. Eux-mêmes n'auraient pas lutté avec une telle véhémence, oubliant qu'une attitude laxiste conduit à une politisation toujours croissante du Mouvement de la Croix-Rouge et par voie de conséquence à une limitation de sa liberté d'action dans les régions en conflit. Dans les entretiens personnels avec Kurt Bolliger, on a souvent pu sentir à quel

point cette politisation de l'idée Croix-Rouge l'affligeait, et combien cette cuisine politique faisait, selon lui, un grand tort à la crédibilité de cet idéal.

Après la mort du président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Enrique de la Mata, Kurt Bolliger, en sa qualité de vice-président ex officio, a dû préparer l'assemblée générale de la Ligue en 1987 à Rio. C'est avec beaucoup d'entrain et avec le concours de notre secrétaire général, Hubert Bucher - qui, à la demande de la Ligue, avait été mis à sa disposition par intérim - qu'il s'est mis à la tâche, prenant des décisions courageuses qui ont permis le succès de cette Assemblée générale et ont contribué à augmenter la crédibilité de notre fédération.

Poser des jalons où ils s'imposent

Durant ses six années de présidence, Kurt Bolliger a dû faire face à de nombreux problèmes qui étaient non seulement délicats, mais encore entièrement nouveaux. Pour les résoudre, il a posé certains jalons là où ils s'imposaient. Ainsi, le poste de délégué à la formation professionnelle a été nouvellement créé; celui-ci est directement subordonné au Comité central. La section allemande de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier a été déménagée de Zurich à Lausanne, alors que la branche lausannoise a investi de nouveaux locaux. Il s'est engagé pour la mise sur pied de la fondation «Centre de formation de Notwil», car il s'est rendu compte que la CRS ne pourrait remplir ses obligations dans les domaines du sauvetage et des affaires sanitaires que si elle améliorait considérablement les possibilités de formation dans ces domaines.

Après avoir cherché pendant de longues années à parvenir à un consensus dans le domaine de la transfusion de sang, la création de la fondation du «Laboratoire central du Service de transfusion CRS» et la fusion des centres régionaux au sein de l'Association des centres de transfusion de

sang ont permis de régler une situation confuse.

Au cours des six dernières années, les programmes d'urgence entrepris par le Service de la coopération internationale ont de plus en plus souvent été prolongés par des programmes d'aide au développement. Diverses missions à l'étranger lui ont permis de se convaincre de la justesse des activités internationales de la CRS, notamment en Colombie, au Vietnam, au Mexique et en Mauritanie.

Sur le plan de l'organisation, l'Alliance suisse des samaritains, la Société suisse des chiens de catastrophe et l'Union suisse pour la protection civile ont été admis en qualité de membres corporatifs de la CRS. Kurt Bolliger s'est tout particulièrement efforcé d'intégrer ces nouveaux membres dans la famille CRS. En outre, par souci de rationalisation, le secrétariat central a été progressivement réorganisé conformément au rapport FIDES de 1982. Enfin, lors de la révision partielle des statuts en 1986, les attributions respectives des différents organes de la CRS ont été définies avec plus de précision et la position des sections au sein de l'organisation a été renforcée.

Une gratitude bien méritée

Ces quelques changements ne représentent qu'une partie minime du travail abattu par Kurt Bolliger au cours de ses six années de présidence. Néanmoins, elles montrent clairement qu'il nous a donné l'exemple en appliquant les principes de la Croix-Rouge dans son engagement quotidien. Au nom de tous les membres de la CRS, je le remercie pour son action fructueuse au service de la Croix-Rouge suisse. Nous lui souhaitons un repos bien mérité. Ces remerciements et ces vœux s'adressent également à son épouse qui, durant de longues années, a dû renoncer à sa présence. □



LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE SUISSE EN BREF

Karl Kennel entre en fonctions comme président de la Croix-Rouge suisse, après une année «sabbatique»: le 30 juin 1987, après 16 années passées à la tête du Département de la santé publique du Canton de Lucerne, il s'est en effet démis de ses fonctions au sein du gouvernement cantonal.

Agé de 59 ans, Karl Kennel a été pendant 16 ans vétérinaire dans la commune de Root (LU), avant d'être élu conseiller d'Etat démocrate chrétien au sein de l'exécutif cantonal lucernois.

De 1976 à 1985, Karl Kennel a présidé la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires. En cette qualité, il a été élu membre du Conseil de direction de la CRS en 1976. Depuis 1985, il est membre du Comité central et, depuis un an, il est l'un des deux vice-présidents de notre institution. Au cours de son mandat, M. Kennel a présidé de nombreuses commissions et groupes de travail, entre autres le groupe «Révision des statuts» et le groupe «Aide aux réfugiés». Il préside en outre depuis une année la Commission de la formation professionnelle.

Interrogé sur le sens de son engagement en faveur de la Croix-Rouge dans un interview publiée par ACTIO l'année dernière, Karl Kennel a déclaré: «Personnellement, je trouve que l'engagement au service de la Croix-Rouge est quelque chose de fascinant. Plus encore dans ma fonction de directeur cantonal de la santé publique et des affaires sociales, je peux concrétiser l'idée qui m'a toujours guidé, à savoir aider à s'exprimer ceux qui dans la société n'ont pas voix au chapitre».

ment largement dans la lettre mais également dans l'esprit. Cet accord profond explique la collaboration fructueuse qui s'est développée entre la Croix-Rouge et notre pays.

Au nom du gouvernement suisse, le Conseiller fédéral Koller a remercié les délégués, «représentant la masse d'hommes et de femmes qui ont accompli un immense travail depuis la fondation de votre organisation». «Puisse les nombreuses bonnes actions accomplies envers autrui rajout à votre œuvre», a-t-il déclaré. «Cela fait du bien de savoir que, dans notre société de bien-être souvent égoïste, il y a encore beaucoup d'hommes et de femmes, qui sans éclat se consacrent à concrétiser ce principe chrétien de l'amour du prochain.

En cette année de commémoration pour le mouvement de la Croix-Rouge, que leur soit exprimé publiquement ici, au moins aujourd'hui, nos remerciements et notre reconnaissance».

Elections et distinctions

Après l'élection du nouveau président, l'assemblée devait encore procéder à celle des membres des organes centraux pour la «légitimation» 1989 - 1992. M. Pierre Sprumont (Fribourg) a été élu à la vice-présidence, succédant à M. Karl Kennel. Le deuxième vice-président en charge, M. Giorgio Foppa (Lugano) a été confirmé dans sa fonction, de même que M. Hans-Jakob Halbheer (Zurich) dans celle de trésorier. Au Comité central, outre M. Karl Kennel, les

Le conseiller fédéral Arnold Koller rappelle dans son discours la totale concordance entre les principes de la Croix-Rouge et ceux de la politique étrangère suisse.

Photos: Beatrix Spring, André Muelhaupt, Keystone

